

Christiane Demeulenaere-Douyère (dir.)

Les acteurs du développement des réseaux

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Gabriel Hanotaux, un historien dans l'action : le Comité du secours national et le Comité de secours de l'Aisne pendant la Première Guerre mondiale

Martine Plouvier

DOI : 10.4000/books.cths.1178

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2017

Date de mise en ligne : 13 novembre 2018

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

ISBN électronique : 9782735508723



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2017

Référence électronique

PLOUVIER, Martine. *Gabriel Hanotaux, un historien dans l'action : le Comité du secours national et le Comité de secours de l'Aisne pendant la Première Guerre mondiale* In : *Les acteurs du développement des réseaux* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017 (généré le 20 novembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/1178>>. ISBN : 9782735508723. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.1178>.

Gabriel Hanotaux, un historien dans l'action : le Comité du secours national et le Comité de secours de l'Aisne pendant la Première Guerre mondiale

Martine Plouvier

Membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, vice-présidente de la section
Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

Extrait de : DEMEULENAERE-DOUYÈRE Christiane (dir.), *Les acteurs du développement des réseaux*, éd. électronique, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques), 2017.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques dans le cadre de la publication des actes du 140^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Reims en 2015.

Dès le début de la Première Guerre mondiale, le Comité du secours national, placé sous le patronage du président de la République et fondé le 4 août 1914 à l'initiative d'Albert Kahn, est venu au secours des misères des populations civiles de Paris et de la province ; son action s'est développée rapidement dans les départements envahis et sur le théâtre des hostilités, en particulier dans l'Aisne. Comment le réseau régional s'est-il mis en place, et comment s'est-il articulé avec le Comité du secours national ?

Les sources utilisées sont essentiellement d'origine privée : il s'agit de documents personnels de Gabriel Hanotaux (1853-1944) pendant la guerre de 1914-1918, constitués de cinq petits carnets en moleskine noire, de correspondances échangées avec les têtes de relais, de quelques comptes rendus des réunions du Secours national et du Comité de l'Aisne, des comptes et des versements, des numéros rares du bulletin publié par le Secours national et enfin d'un petit ouvrage rédigé par Baudelocque : *Une œuvre de guerre, 1914-1920 : le Comité central des réfugiés de l'Aisne*, préfacé par Gabriel Hanotaux.

Hanotaux écrivait en 1915 :

« Ce Comité [...] tient régulièrement ses archives, qui seront en temps opportun jointes à celles du département et constitueront des documents inappréciables, non seulement pour l'histoire, mais aussi pour la vie civile de beaucoup d'habitants de l'Aisne, dispersés ou disparus dans cette tourmente sans égale¹. »

Malheureusement, ces archives n'ont pas été retrouvées aux Archives départementales de l'Aisne.

Les statuts du Secours national

Quelques articles des statuts intéressant la création du Secours national sont développés ici.

1. G. Hanotaux, « L'action du Secours national dans l'Aisne ».

Article premier

Le « Comité du secours national », fondé en août 1914 [le 4 août], a pour but de venir sans distinction d'opinions ni de croyances au secours des misères résultant de l'état de guerre pour les populations civiles de Paris et de la province, et plus spécialement des départements envahis et du théâtre des hostilités, soit par des subventions distribuées ou par des prêts à court terme et sans intérêts consentis à diverses associations charitables ou à des œuvres d'utilité sociale, soit, dans des cas exceptionnels, par des allocations individuelles.

Article II

Le « Comité du Secours national » est placé sous le haut patronage de M. le président de la République et sous la présidence d'honneur de MM. Loubet et Fallières, anciens présidents de la République. Il est constitué avec l'appui et l'assentiment du gouvernement et après entente avec les pouvoirs publics.

Article III

Le Comité est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion des biens et valeurs appartenant à l'œuvre. Il se compose de cinquante membres titulaires au maximum comprenant les représentants de tous les groupements nationaux et de toutes les forces sociales de la France.

Article V

Le « Comité du Secours national » choisit parmi ses membres un Bureau composé d'un Président, de quatre Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général, d'un Trésorier, d'un Contrôleur Général...

Article VI

Le « Comité du Secours national » se réunit en assemblée générale au moins une fois par mois, et, en outre, chaque fois qu'il est convoqué par le Président, ou sur la demande du quart au moins de ses membres. Tous les membres titulaires [...] y ont voix délibérative. Les chefs des divers services du Comité assistent avec voix consultative aux réunions du Comité, du Bureau et des Commissions.

Article IX

Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

Article X

Les ressources du Comité national sont : 1° les souscriptions des collectivités et des particuliers ; 2° les subventions de l'État, des Départements et des Communes ; 3° le produit des quêtes, ventes de charité, fêtes de bienfaisance, loteries légalement autorisées et qui seraient organisées par le Comité ; 4° les dons et legs autorisés conformément à la loi du 4 février 1911 ; 5° les revenus des valeurs et fonds sociaux.

Article XV

Le « Comité du Secours national » continuera son œuvre pendant toute la durée de la guerre. Il pourra la prolonger autant que subsisteront les besoins auxquels la guerre aura donné naissance [...]

Par décret en date du 29 septembre 1915, signé de Raymond Poincaré, le « Comité du Secours national » dont le siège est à Paris, 13 rue Suger, Paris VI^e, est reconnu comme établissement d'utilité publique.



FIG. 1. – Affiche d'appel à la souscription mentionnant la composition du Comité du Secours national, 1914.
Cl. M. Plouvier.

Les souscriptions sont reçues au siège ou chez MM. Mirabaud et C^{ie} 56, rue de Provence, Paris IX^e ; les chèques et mandats-poste sont libellés à leurs noms, avec la mention expresse : « Comité du Secours national ».

La composition du comité (fig. 1) est politique, mais aussi multiconfessionnelle : y sont présents aussi bien l'archevêque de Paris, Mgr Amette, que le Grand Rabbin Alfred Lévy et le pasteur protestant Charles Wagner ; elle est aussi pragmatique, car on y compte, bien sûr, le fondateur Albert Kahn, mais aussi des banquiers comme Albert Mirabaud et Pallain, des responsables du ravitaillement comme Alexandre Ribot, des gestionnaires du secours comme le vicomte d'Hendecourt, président général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Voilà quelques-uns des membres les plus représentatifs de ce comité. Outre les deux présidents d'honneur, Émile Loubet et Armand Fallières, le président en est Paul Appell, président de l'Institut, doyen de l'Académie des sciences ; les vice-présidents sont Denys-Cochin, de l'Académie française, député de Paris, Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, président du Comité France-Amérique, Ernest Lavissee, de l'Académie française, président de la Ligue française, et Payelle, premier président de la Cour des comptes.

Dans le comité figurent le cardinal Amette, archevêque de Paris, mais aussi Maurice Barrès, président de la Ligue des patriotes, Louis Barthou, président du Comité de la coordination des secours institué par le ministère de la Guerre, Ferdinand Buisson, président de la Ligue des droits de l'Homme, Léon Bourgeois, premier délégué français aux conférences de La Haye, Dubreuilh, secrétaire du Parti socialiste, Jean Dupuy, président du Syndicat de la presse parisienne, le vicomte d'Hendecourt, président général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, Louis Jaray, directeur du Comité France-Amérique, Albert Kahn, à l'origine de la création du CSN, Alfred Lévy, Grand Rabbin de France, Marguerite, vice-président du Conseil d'État, Charles Maurras, vice-président de la Ligue d'action française, Albert Mirabaud, banquier, Pallain, gouverneur de la Banque de France, Alexandre Ribot, de l'Académie française, vice-président de la Commission supérieure de ravitaillement, Verneuil, syndic honoraire des agents de change, et le pasteur Charles Wagner.

Dans le même temps, le comité parisien du Secours national avait décidé de créer dans les dix départements envahis (Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme, Vosges) une organisation de secours pour répondre aux misères les plus urgentes. C'est ainsi que, dans une réunion tenue à la Sorbonne, en octobre 1914, le Comité du secours national a entendu les rapports des missions de Gabriel Hanotaux dans l'Aisne, de Léon Bourgeois dans la Marne, de Maurice Barrès et Louis Jaray en Lorraine et dans l'Alsace occupée. Il est décidé qu'un appel serait fait aux parties non envahies du territoire pour secourir la misère des populations envahies et qu'une organisation définitive serait établie dans chacun des départements ravagés par l'ennemi².

Dans l'Aisne, le 2 septembre 1914, Paul Appell, président du Comité, signe la décision suivante, contresignée du secrétaire général Louis Mill :

« En décision du Bureau du Comité du Secours national, en date du 1^{er} septembre 1914, ratifiée par le Comité dans sa séance du 2 septembre, M. Gabriel Hanotaux, Vice-Président du Comité, est chargé de prendre la direction de la Délégation du Comité en province, il reçoit tous les pouvoirs nécessaires pour disposer des sommes déposées, au nom du Comité, à la Banque de France de Bordeaux, donner reçu des souscriptions et présider aux répartitions d'accord avec le Secrétaire général, M. Louis Mill, faisant fonction de trésorier, dans l'esprit de secours immédiat et impartial, qui a fait l'objet de la fondation du Comité. M. G. Hanotaux devra, autant que possible, se tenir en relation avec le Comité national siégeant à Paris. » (fig. 2)

Gabriel Hanotaux : qui est-il ?

On dit Gabriel Hanotaux diplomate, homme politique, mais il se revendique surtout historien. C'est avant tout un Picard, quatre fois picard, né en 1853 à Beaufort, près de Saint-Quentin (Aisne). Fils d'un notaire mort à la suite d'une chute de cheval, il prend très jeune la responsabilité de sa famille. Apparenté à Henri Martin, également picard, il a un goût très prononcé pour l'histoire. Après avoir étudié à l'École des chartes, il intègre les cadres du ministère des Affaires étrangères et gravit un à un les échelons de la carrière diplomatique. Il remplace au pied levé à Constantinople l'ambassadeur de France malade. Il entre en politique et milite dans le camp républicain aux côtés de Léon Gambetta et de Jules Ferry, dont il est le chef de cabinet, lorsque celui-ci est nommé président du Conseil en 1883. Le 31 mai 1894, il devient ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Charles Dupuy, et le demeure jusqu'au 14 juin 1898 (interruption durant le gouvernement Léon Bourgeois, du 1^{er} novembre 1895 au 23 avril 1896). Méfiant à l'égard de l'Angleterre, il s'attache à créer un bloc continental européen capable de rivaliser avec l'Angleterre en établissant une alliance solide entre la France, l'Allemagne et la Russie, et combat sans relâche la volonté de revanche contre l'Allemagne. Il est à nouveau ministre des Affaires étrangères de 1896 à 1898, dans le gouvernement Jules Méline. Il resserre les liens entre la France et la Russie et accompagne le président Félix Faure en visite officielle à Saint-Petersbourg. Il est un des artisans de l'entente franco-russe.

Éloigné de la politique, Gabriel Hanotaux reprend ses recherches historiques sur Richelieu et Jeanne d'Arc, sans jamais renoncer à la diplomatie. En 1909, il est le président fondateur du Comité France-Amérique (CFA). Il est l'instigateur de plusieurs missions dont, en 1912, la mission Champlain, au Canada ; ces responsabilités l'aideront beaucoup dans la création du Comité du secours national de France, dont il devient vice-président.

2. *Journal de la Meurthe*, 30 octobre 1914.

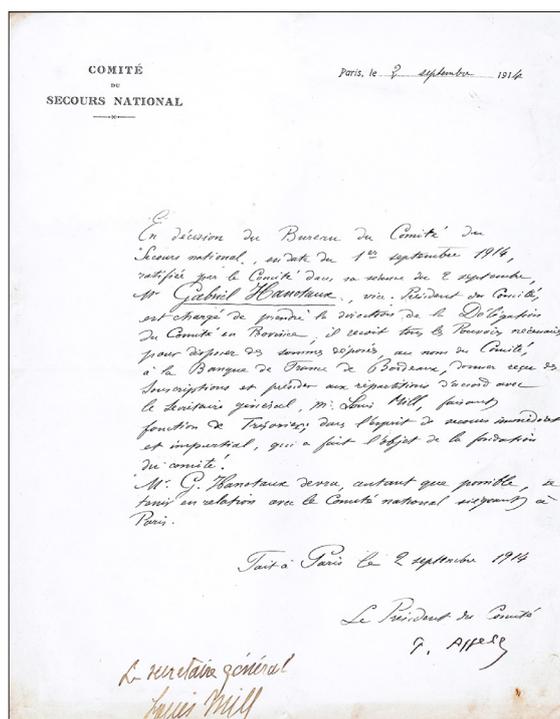


FIG. 2. – Nomination de Gabriel Hanotaux comme délégué du Comité national en province, signée de Paul Appell et contresignée de Louis Mill (2 septembre 1914).
Arch. privées. Cl. M. Plouvier.

En août 1914, il a soixante ans (fig. 3). Il est propriétaire d'un beau vendangeoir du XVIII^e siècle à Pargnan, sur la rive droite de l'Aisne, à proximité du Chemin des Dames... Considération qui n'est pas sans importance.

En 1914, Gabriel Hanotaux écrit dans ses carnets :

« Le lundi 1^{er} août 1914

Je mets de l'ordre dans mes idées, au point de vue des services que je peux rendre. Je me mettrai à la disposition du ministre des Affaires étrangères ; je m'occuperai de l'organisation de la Croix-Rouge ; je veillerai à l'opinion par le *Figaro* et les autres organes que je connais. Gabriel parti³ ; nous le conduisons à la gare à 1 heure. Pauvre cher enfant. »

« Le mardi [2 août 1914]

La police s'est décidée à sévir contre les perturbateurs. Journée excellente. L'Angleterre marche, les chambres votent. La France ne fait plus qu'un. Je décide de fonder la Société d'entraide pour les secours. Je réunis les premiers concours au *Figaro*, je donne un second article décisif sur l'attitude de l'Angleterre. J'ai un laissez-passer pour l'auto. [Pierre] Dauzet marche avec moi. »

« Le mercredi [3 août 1914]

Je vais à la réquisition des autos et je pense que j'achèverai aujourd'hui la fondation du comité d'entraide. Il y a urgence. J'ai été hier à la réunion des Dames françaises. Il faut mettre de l'ordre. Je vais m'occuper de la création d'une ambulance à l'hôtel Thiers. »

3. Il s'agit de son fils, devenu fils unique après le décès de sa sœur Geneviève, morte de la tuberculose en 1896.



FIG. 3. – Portrait photographique de Gabriel Hanotaux à l'âge de 60 ans (1914) par Henri Manuel. Arch. privées. Cl. M. Plouvier.

« Le 29 septembre 1914

Il m'est de toute impossibilité de suivre au jour le jour les événements auxquels je suis mêlé. Ma vie n'est qu'un torrent qui coule à plein bord au milieu des occupations qui le pressent ; pas une minute pour m'arrêter et reprendre haleine. Je me suis conformé à peu près au plan que j'avais conçu ; mais il s'est élargi naturellement.

— 1° Fondation du Comité du Secours national avec Appell. On a paré ainsi à la plus grande misère, notamment à Paris.

— 2° Activités au Comité des Dames françaises de la Croix-Rouge. Il y avait beaucoup à faire dans l'état de demi-sénilité de l'institution. J'espère que l'œuvre sera, à bref délai, remise sur pied. Nous avons un conseil de grande importance après-demain à Paris.

— 3° Collaboration aux journaux : *Le Figaro* pour Paris, *La Gironde* pour la province. J'ai publié, dans l'un et l'autre, une série d'articles qui ont eu leur importance et qui ont contribué à maintenir l'opinion dans les phases les plus difficiles : on la retrouvera.

— 4° En plus, selon les suggestions de P. Laffitte et de Chapron de *La Gironde*, j'ai décidé d'écrire une histoire de la guerre. Il importait, en effet, de ne pas laisser les faits se passer sans que leur impression immédiate fût fixée. En outre, il y avait (pour l'objet de la guerre elle-même) à établir les origines et les responsabilités, à disposer pour ces origines, les grandes lignes des futures négociations, à prévenir les opinions publiques étrangères. Dès que le contrat a été signé et les premiers spécimens établis d'après un texte que j'ai pu livrer au bout d'une semaine, je suis parti pour Paris et j'ai annoncé à M. Appell, président du comité de Secours national, que je versais, au profit de celui-ci, mes droits d'auteur pendant la période des hostilités : j'ai l'intention, cependant, d'en verser une partie à la Société des dames françaises (pour la Croix-Rouge) car je viens d'apprendre que l'argent manque. La formule a été celle-ci : ne pouvant ni donner mon sang, ni l'argent que je n'ai pas, je donne mon travail pendant la guerre. J'ai aussi à assurer la vie des miens, mes enfants et mes beaux-parents sont sans ressources, etc. etc. Je dois faire face à tout. Ma mère et ma sœur ne donnent rien, et j'ai 21 personnes à Royan et Bordeaux.

— 5° Je puis encore être utile par suite de mes relations, notamment dans l'ordre diplomatique. Je vois Millerand à peu près tous les jours et nous sommes en état de confiance absolue à peu près sur toutes les questions ; mille autres occasions se présentent et je les saisis du mieux que je puis. Je suis retourné à Paris, de Bordeaux, il y a huit jours. J'ai transmis au général Gallieni et à Doumer les indications verbales que m'avait données Millerand et je pense que cela a pu contribuer à la mise au point des relations toujours un peu difficiles, surtout dans l'état d'esprit réciproque de Paris et de Bordeaux à l'heure actuelle. En revenant, j'ai rapporté quelques données précises sur des affaires que j'ai traitées ici. À ce point de vue, mes relations avec l'Amérique ont été réellement utiles. C'est sur ce point que je veux insister parce qu'il peut y avoir des suites et qu'il faut que les points de départ soient bien établis. Dès mon arrivée à Paris, j'ai vu Herrick, ambassadeur, puis Harjès, de la banque Pierpont-Morgan, puis Bliss, conseiller de l'ambassade, Whitney Warren (l'architecte américain membre de l'Institut pour qui j'ai pu obtenir un laissez-passer lui permettant d'aller étudier sur place et techniquement la question du bombardement de la cathédrale de Reims) et entre-temps, plusieurs fois, R. Bacon, venu pour se mettre à la disposition de notre comité dont il est président d'honneur à New York. [...] »

« Par mes conversations avec Harjès, Bliss, Madame Bliss, Whitney Warren, Spencer Prat, etc., je me suis appliqué à maintenir les bonnes dispositions américaines. Je dois dire que notamment Harjès de la banque P. Morgan est parfait d'activité et de netteté. J'ai pu traiter avec lui l'affaire des vingt millions pour les nécessiteux en 5 minutes, tandis qu'il eût fallu des semaines avec n'importe quelle banque française.

Mais mes conversations les plus importantes ont été avec Roy, commissaire du Canada à Paris, et avec Robert Bacon.

Roy est venu m'apporter deux dossiers importants. Il s'adresse à moi pour éviter, autant que possible, l'intervention de l'ambassade d'Angleterre dans les affaires canadiennes. Ces deux affaires sont le don du gouvernement canadien d'une somme de 500 000 francs au gouvernement français pour la constitution d'un hôpital canadien en France. J'ai vu le général Troussin et l'affaire se met sur pied. La seconde affaire, c'est une offre du ministère du Commerce canadien de faciliter les contrats de fournitures avec la France et la demande, de leur part, de la désignation d'un agent français pour cet objet au Canada. Ceci me fournissait une occasion de traiter la question générale des fournitures françaises en Amérique et du paiement de ces fournitures par un système de papier à terme à établir ; nous approchions ainsi de la plus grosse affaire actuelle entre la France et l'Amérique : profiter de la maîtrise de la mer pour nous assurer des approvisionnements, sans être obligés de les payer tout de suite – ce qui constitue une manière d'emprunts indéfinis, et plus utiles, au fond, que les emprunts en argent. »

« Après être resté à Bordeaux du 30 septembre au 1^{er} octobre, je suis revenu à Paris ; j'ai vu Bacon et je l'ai tenu au courant. Le jour même de mon départ, j'avais vu longuement Millerand, Ribot et Poincaré. Il a été entendu que, dès mon retour, je ferai à Paris ce que j'ai à faire au sujet des questions ci-dessus et que je tâcherai de me rendre compte de la situation des populations qui souffrent actuellement des suites de la bataille de l'Aisne. »

Les voyages de Hanotaux dans l'Aisne

Tout au long de la fin de l'année 1914, G. Hanotaux se partage entre rapports à Bordeaux et discussions avec Poincaré, Millerand, Ribot, etc., voyages dans l'Aisne comme délégué du Secours national et mise en place du ravitaillement.

Chargé de l'organisation des secours dans le département de l'Aisne, il se munit immédiatement à son retour de Bordeaux des autorisations militaires – permis rouge – et part en voiture le 1^{er} octobre à 6 h du matin afin de se rendre compte de la situation⁴. C'est le premier

4. « Carnets 1914 », p. 46 r° ; G. Hanotaux, « L'action du Secours national dans l'Aisne » ; correspondance privée.

voyage d'une série de douze, dont dix dans le département de l'Aisne. Il doit mettre sur pied un réseau de relais pour approvisionner les populations.

Son fidèle secrétaire, Philippe Rémond, l'accompagne pendant toutes ses visites. Hanotaux emmène parfois avec lui un homme qui veut voir avant d'engager les finances de son pays : ainsi Whitney Warren, Hyde, ou encore Doumic, qui a perdu ses deux frères.

Tout au long de ses visites, pendant lesquelles il prend de grands risques, allant jusqu'à la ligne de feu, il met au point un système qui s'appuie d'abord sur les généraux et les cadres de l'armée ; les médecins-majors et les infirmières ; ensuite sur le préfet, qui n'est plus à Laon mais à Château-Thierry, les Allemands ayant envahi tout le nord du département et fermé Laon ; puis les maires ou adjoints des communes envahies ou sous le feu ; les élus qui sont encore sur place, comme Amédée Couesnon, député et conseiller général ; Mgr Péchenard, évêque de Soissons, et les curés qui sont toujours là ; les bureaux de bienfaisance, les Dames françaises de la Croix-Rouge et tout un réseau de bonnes volontés : instituteurs et institutrices, infirmières, etc.

Le premier voyage (1^{er}-2 octobre 1914)

Ce premier séjour permet à Hanotaux de visiter rapidement toute l'étendue du département alors libérée (rive gauche de l'Aisne, essentiellement) : La Ferté-Milon, Oulchy-le-Château, Neuilly-Saint-Front, Villers-Cotterêts, Braine, Château-Thierry et Fismes (Marne), ainsi qu'un certain nombre de villages se trouvant sur la rive droite de l'Aisne. Cette tournée initiale lui permet de distinguer les secours à apporter selon les régions : celles qui sont sous le feu, où toute vie sociale est suspendue, où les rouages administratifs ne fonctionnent plus et où la vie se maintient grâce aux troupes qui ravitaillent les civils ; les maisons sont démolies, les bombardements fréquents, les situations des habitants très précaires et les victimes nombreuses. Celles plus au sud, sur la rive gauche de l'Aisne, sont hors de portée des tirs, et si la situation est pénible, il est possible de les aider immédiatement.

Gabriel Hanotaux, délégué du Secours national, envisage donc séparément la zone du front et la zone de l'arrière, antérieurement atteinte par l'invasion.

« Soissons. De tout mon voyage, la partie la plus émouvante est Soissons. La ville presque entièrement bombardée. Désolation. Été à l'hôtel de ville. Madame Macherez⁵ partie pour Paris pour assister à la séance du Comité où je l'ai manquée à mon retour. Vu l'adjoint au maire et le notaire, M. [en blanc]. Ils manquent de tout. Moyens de les secourir. La ville n'a plus que 400 quintaux de blé. Et c'est pis encore dans la partie sous le feu, Pasly, Vic-sur-Aisne, etc., Fontenoy, où je n'ai pu me rendre. Je vais m'occuper de tout. Mais ici, pour une grande ville, cela dépasse nos forces. Comment faire ? »

Le deuxième voyage (9-10 octobre 1914)

C'est à son retour qu'il fait son premier rapport au conseil du Secours national, et c'est au cours de ce voyage qu'il voit sa propre maison anéantie :

« Je me suis mis en route pour rejoindre le général à Pargnan avant le déjeuner. La route libre, nous allions vite, sauf la rencontre de quelques convois. Sommes descendus par Braine, puis remonté la colline dans la direction de Vieil-Arcy. On entendait le canon. Vers Vieil-Arcy, on m'avait dit : passez vite, la route n'est pas à l'abri du canon de l'autre rive. Nous nous sommes

5. Jeanne Macherez (1852-1930), veuve d'un sénateur de l'Aisne, Alfred Macherez, est présidente de l'association des Dames françaises en 1914 ; elle fait partie du comité municipal composé de volontaires lors de la première occupation allemande de la ville de Soissons et s'est battue pour la population saignée par l'ennemi.

jetés le plus rapidement possible dans les bois de Villers. Nous étions toujours dans la zone anglaise. À Œuilly, la cavalerie anglaise était campée sous les hangars de la fabrique. Nous avons passé les deux ponts sur le canal, pont de bateaux et sur l'Aisne, le pont suspendu restauré tant bien que mal. Nous montons la colline d'Œuilly à Pargnan ; nous sommes dans les lignes françaises, troupes d'Afrique ; les chasseurs d'Afrique sont campés dans le bois. En quelques minutes, nous sommes sur la place du village, et à ma grande surprise là où était la maison du marchand de tabac, adossée à la mienne, il n'y avait plus rien : une cave crevée et des poutres ; un pas encore, la voiture est sous mon orme ; le portail de la maison est rompu en deux morceaux ; la porte de fer défoncée ; j'entre dans la cour ; le pignon de la maison est crevé, toute la chambre à coucher de ma femme et son cabinet de toilette sont descendus dans le sous-sol. Personne dans la cour, la porte fermée. Je monte le perron ; j'ouvre la porte de la salle à manger ; un spectacle indescriptible, les plafonds crevés, les planchers laissant voir les caves, plus rien, les meubles absents ; encore un pas, je traverse la maison ; enfin, voici des hommes ; le général et ses officiers s'avancent ; ils vivent abrités dans les sous-sols et les « creutes » ; j'entre chez eux : c'est la « creutte » ou cave qui leur sert de salle à manger ; ils ont fait installer le poêle de la bibliothèque et s'y resserrent bien à l'abri ; leurs hommes vivent de même dans les autres creutes, dans la cave, dans la grange, l'écurie, le fruitier, etc. Le général m'a écrit ce qui s'était passé mais je n'avais pas encore reçu sa lettre. Depuis deux jours, on bombarde Pargnan, non plus de Cerny mais de Courtecon ; la grosse artillerie prend le village en enfilade maintenant, et tous les coups portent. Le général pense que l'objectif de cette canonnade qui est, d'ailleurs, peu meurtrière, était la batterie d'artillerie lourde anglaise qui était établie dans mon jardin du haut. Cette batterie s'étant portée en avant au-delà de l'église dans la direction de Bourg, il pense que le tir des Allemands va se modifier en même temps. Cependant la réalité ne répond pas à ce pronostic ; car, pendant que nous sommes là la canonnade ne cesse pas. Les gros « paquets » bourdonnent dans l'air, font un énorme ronflement et, finalement font un *poum* rude en éclatant soit sur le village, soit dans la vallée. Le général m'invite à déjeuner ; cela se trouve très bien ; car, en partant de Paris, j'avais oublié la valise avec provisions. Déjeuner très confortable, rognons aux champignons, soufflé à la viande aux pommes de terre, gigot de mouton et artichauts, fromage, café ! Vin blanc, j'avais apporté deux bouteilles de vin de Paris et deux bouteilles d'eau d'Évian avec une boîte de cigares qui a le plus grand succès. »

« 12 octobre 1914.

J'ai passé une semaine entière à mettre sur pied le ravitaillement de la population civile dans le département de l'Aisne. J'avais divisé mon travail en deux parties : 1° le ravitaillement des communes dans les régions libérées de l'ennemi, 2° le ravitaillement par dons dans les pays sous le feu. Je me suis fait épicier, acheteur, commissionnaire. Deux personnes, M. Callemine, épicier, et le receveur d'enregistrement, sont venus de Neuilly-Saint-Front ; ça a été ma première mise en train. Il s'agissait d'obtenir le droit d'acheter certains produits, sel, sucre, essence ; et surtout l'autorisation de les transporter par wagons attachés aux trains militaires. Que de pas, de démarches, d'attentes dans les bureaux, d'ordres, et de contrordres. Enfin, pour le jeudi 8 octobre, l'affaire était à peu près mise sur pied. »

Le troisième voyage (27-28 octobre), avec Whitney Warren : le village de Beurieux, où la population est désespérée

« Visite à Beurieux. Il y a eu un bombardement terrible la nuit, essai d'offensive sur la tranchée, quand le bataillon du 57^e est arrivé. Il était temps. Nous sommes suivis par les obus à Beurieux. Un tombe sur la place du village à 2 ou 3 mètres de la voiture. Vu le maire M. Neveux, très calme : il a tout vu, et il en a vu ! Voici quelques traits : je cherche les trois morts du régiment de Bordeaux dont on m'a prié de retrouver les corps : Personnaz, Lesage, Dubroca. Aucune mention. Le maire me donne la liste des noms dont a eu connaissance : ils sont 115. Aucune mention de ces noms. Il me dit qu'à l'hôpital militaire installé dans la commune, il est passé 2 050 blessés, et il en vient tous les jours. Il est resté, et il reste sur le champ de bataille à Craonnelle et sur le plateau de Vauclair devant la route des Dames

des morts et des blessés en quantité qui n'ont pu être relevés depuis quarante jours. Les Allemands laissent les morts pourrir dans les tranchées. C'est un charnier : quand le vent souffle de ce côté, le village est intenable. On a fait de grandes fosses communes où l'on a jeté les morts sans savoir qui. Dans la population civile, il y a plusieurs morts : Madame Rambout, Monsieur Maroteaux-Fournier, 10 à 12 blessés. Un quart des maisons du village sont détruites ou atteintes par les obus. Depuis six semaines, on vit dans les caves. Quand cela finira-t-il ? Il y a, dans le village, réfugiés sans argent, sans asile, venant de Craonnelle. On a pris presque tout le blé, arraché les pommes de terre, pillé les maisons qui n'étaient pas occupées ; on pille tous les jours ; les fonctionnaires ne sont pas payés, ni les rentiers, ni personne ; pas de poste ; pas de courrier ; pas de journaux ; aucun permis de circuler ; sont sans nouvelles des villages les plus proches, à tel point que des ravitaillements que j'ai envoyés par Pargnan, il y a quinze jours, non seulement ils n'ont rien touché mais ils en ignoraient l'envoi. Ils sont pâles, défaits, maigris. Sauf la bonne Émilie qui se jette sur moi de joie et m'aurait embrassé. Et d'ailleurs, tous. Je laisse 500 F pour le bureau de bienfaisance, 250 F pour les réfugiés. Et c'est mon riant et coquet village de Beurieux que j'ai peint dans la lumière et dans la joie comme type d'un village français, dans *L'Énergie française* ! On ne pouvait se quitter ! Reparti par Ceuilly à la tombée du jour, pour éviter les obus. »

Le quatrième voyage (10-11 novembre 1914)

Entre les quatrième et cinquième voyages est fondé, les 12 et 24 novembre, le Comité central des réfugiés de l'Aisne, dont le bureau se compose de G. Hanotaux comme président d'honneur, Amédée Couesnon comme président, Jules Decamp, maire d'Hirson, conseiller général, qui devient administrateur délégué, et Maguin, conseiller général et maire de Charmes, vice-président. Le noyau initial ne comptait que treize personnes ; il s'augmente régulièrement jusqu'en 1919 de maires, de généreux donateurs comme la princesse Poniatowska, de personnes qui s'étaient dévouées dans les localités proches du front, et de rapatriés qui avaient subi le joug allemand. Le 28 juin 1916, il doit s'ériger en association légale. Son siège se trouve à Paris, 72 rue du Faubourg Saint-Martin, en la mairie du 10^e arrondissement. Le bureau continue à fonctionner avec les mêmes membres que précédemment, et ce jusqu'en janvier 1918.

Le cinquième voyage (1^{er} décembre 1914)

« Poursuite des visites de plus en plus émouvantes et parfois non sans péril, visite des ambulances, visite chez le préfet à Château-Thierry, qui abandonne sa direction administrative pour courir au feu, au lieu d'être au gouvernail. Pas de municipalités. Les femmes des mobilisés dans un grand dénuement. »

Jusque-là, il s'agit pour Gabriel Hanotaux d'organiser le ravitaillement de la population civile, qui manque de tout : épicerie, sel, allumettes, sucre, bougies, pétrole, essence, café, tabac, blé, huile à brûler, huile alimentaire ; mais aussi de lainages, de chaussures à semelles de bois pour éviter les engelures (fig. 4). Les stocks d'approvisionnement ont été pillés. Les autorités municipales et politiques sont dispersées. Les militaires monopolisent pour l'entretien des armées et leur transport toutes les voies ferrées. La circulation sur les routes a cessé, hormis celle des convois militaires. Il est impossible et interdit d'aller d'un village à l'autre, même pour s'approvisionner en farine. Les stocks en charbon sont réduits à la portion congrue et les habitants s'inquiètent : ils ne se chauffent plus, ne font plus tourner les industries locales et ne peuvent même plus cuire leurs aliments.

Le premier problème à résoudre est donc celui du transport, qui doit s'appuyer sur les trains militaires avec une gare de desserte, Bazoches. Hanotaux est obsédé par le fait de faire absolument la campagne betteravière, de mettre à disposition des bœufs pour le labourage

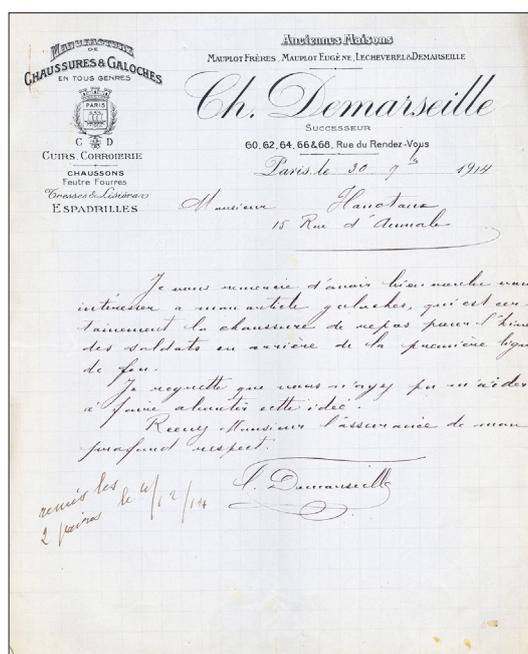


FIG. 4. – Lettre de Charles Demarseille adressée à Gabriel Hanotaux à propos de galoches, « chaussures de repos pour l'hiver des soldats » (30 novembre 1914). Arch. privées. Cl. M. Plouvier.

et les chevaux réformés auprès des agriculteurs, qui ont vu passer trois armées et leur cortège de réquisitions. Le délégué du Comité du Secours national se met dès les premiers jours d'octobre 1914 en campagne pour parer au plus pressé.

À partir de décembre 1914, alors que chacun espère la fin de la guerre pour Noël, les militaires pensent qu'il va arriver « un gros coup de chien » et veulent faire évacuer les populations civiles de la vallée et leur éviter ce qui est arrivé au bourg de Vailly, où beaucoup d'habitants sont restés sous les décombres.

Le sixième voyage (12 décembre 1914)

Hanotaux part pour Amiens avec Françoise Carnot et Ch. d'Yonville, membres du Comité des Dames françaises, pour étudier la question des ambulances sur le front. Les hôpitaux sont très bien organisés.

Le septième voyage (18 et 19 décembre 1914)

Il part dans l'Aisne et dans la Marne, accompagné de René Doumic, qui veut aller jusqu'à Sillery, où son frère a été tué quelques jours plus tôt. Reims et ses abords sont déchiétés.

Le huitième voyage (22 et 23 décembre 1914)

Hanotaux retourne à Amiens, Saint-Pol, Arras, Hesdin. Il est accompagné de sa femme, qui veut voir son frère. Le service sanitaire d'Hesdin est en piteux état.

Le neuvième voyage (15 février 1915)

Parallèlement, Hanotaux étudie la question de l'achat des membres artificiels pour les amputés, participe à l'organisation du Comité d'Alsace-Lorraine avec le CSN, élabore un projet

de comité de secours en Pologne avec Paderewski, dont il refuse d'être le président, s'efforce de faire fusionner les différentes « Croix-Rouge ».

Ces voyages sont ralentis, car il envisage de partir pour San Francisco afin d'engager les États-Unis « jusqu'à la garde » et de mettre en place le réseau des finances USA-Canada et France. En réalité, il part près d'un mois pour Rome, de mars jusqu'en avril 1915, sans reconnaissance officielle. Il écrit : « Je n'ai ni qualité, ni mission, je voyage en touriste, en curieux, en historien » ; il rencontre l'entourage du pape, le pape (deux audiences) et le roi.

Il rapporte un secours du pape de 40 000 F pour aider au secours des misères dans les provinces envahies du Nord et de l'Est. Le Saint-Siège reste dans la « neutralité mais pas dans l'impartialité » et a pour devise : « Silence et charité ! ». Le Saint-Siège encore soutient les négociations engagées au sujet des prisonniers venant du cardinal Amette, qui avait obtenu l'assentiment de l'Allemagne. Il négocie pour que les soldats morts dans la région d'Arras soient dignement enterrés.

Le dixième voyage (mi-juin 1915)

Hanotaux se rend à Chantilly, Muret, Fismes avec Mlle H. et le président de la Croix-Rouge canadienne.

Le onzième voyage (14 juillet 1915)

Hanotaux part dans l'Aisne avec M. et Mme Bacon ; il se rend à Château-Thierry pour voir le général Castelnau, puis à Fismes, Pargnan, Paissy où des obus sont tirés sur la crête, il apporte des secours à l'instituteur pour réorganiser l'enseignement primaire. Mais le maire part... Il doit réorganiser un semblant de municipalité. On leur tire dessus et le chauffeur dit : « On est plus tranquille à l'hôtel Crillon ! ».

Avant que le relais ne soit pris par le ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement général en novembre 1917, le réseau s'est élargi peu à peu, renforcé par le dynamisme et les contacts internationaux d'un homme, Gabriel Hanotaux, qui a joué un rôle moteur et a su mailler le département de l'Aisne, bien au-delà de ses frontières ; il créa ou participa à de multiples actions, qui peuvent être énumérées :

- création du Comité central des réfugiés de l'Aisne, qui rendit de réels services par l'installation de vestiaire et de secours d'urgence, la distribution de repas gratuits ou bon marché, le logement pour les plus pauvres, les bons d'achat, les secours aux réfugiés en province et aux rapatriés, les subsides aux Poilus, les envois aux prisonniers de guerre, les secours aux démobilisés ;
- fédération des dix comités centraux en 1915 (Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme et Vosges) ;
- assistance à l'enfance sous forme de colonies de vacances, de fête des enfants, de la fondation de l'Œuvre des orphelins de guerre, dont Hanotaux est président ;
- création d'une Commission de la reprise du travail ;
- union des sinistrés de l'Aisne pour la défense des habitants qui avaient subi des dommages de guerre ;
- prêts sur l'honneur (fig. 5 et 6), bons communaux, bons d'éclairage électrique (fig. 7) ;
- ouverture d'ouvrirs à Paris ;
- mobilisation du syndicat hôtelier ;

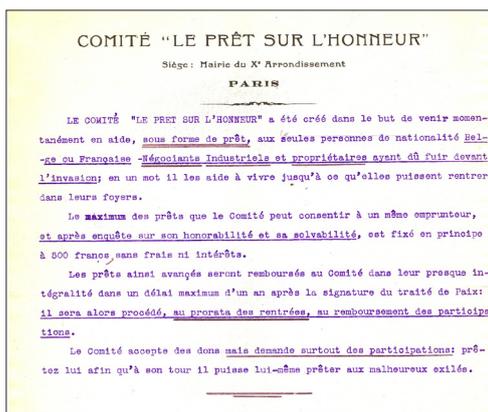


FIG. 5. – Création du comité Le Prêt sur l'honneur (juin 1915 ?).
Arch. privées. Cl. M. Plouvier.



FIG. 6. – Reçu du don de 500 francs de Gabriel Hanotaux à titre de fondateur du comité Le Prêt sur l'honneur (22 juin 1915). Arch. privées. Cl. M. Plouvier.

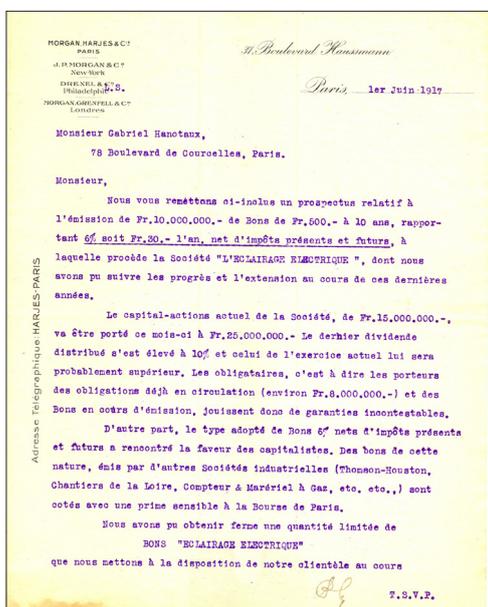


FIG. 7. – Information relative à l'émission de bons pour la société L'Éclairage électrique par la banque américaine Morgan, Harjes et C^{ie} adressée à Gabriel Hanotaux (1^{er} juin 1917).
Arch. privées. Cl. M. Plouvier.

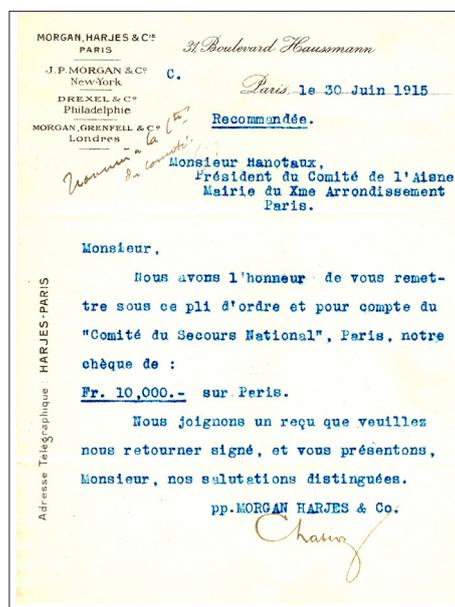


FIG. 8. – Courrier accompagnant un chèque de 10 000 francs remis par la banque Morgan, Harjes et C^{ie} au Comité du Secours national (30 juin 1915).
Arch. privées. Cl. M. Plouvier.

– appels de dons particuliers comme ceux des Whitney-Warren, des Rothschild, mais surtout mobilisation de dons américains, canadiens, australiens et néo-zélandais, le plus souvent par le biais des banques américaines (fig. 8) ;

– solidarité spectaculaire constituée par les Journées nationales qui se déroulent dans toute la France ; au moins six journées de bienfaisance sont organisées sous l'égide du Comité du Secours national, dont celle sur la Marseillaise, proposée en juin 1915 par Hanotaux (La Journée française, 23-24 mai 1915 ; les Journées des orphelins de la guerre, 27 juin 1915, 1^{er} novembre 1916 ; la Journée serbe, 25 juin 1916 ; la Journée nationale des tuberculeux, 4 février 1917 ; la Journée de l'armée d'Afrique et des troupes coloniales, 10 juin 1917), ou par des spectacles comme le concert organisé par le comité de l'Aisne, le 23 décembre 1915, à la salle Gaveau (fig. 9 et 10) ;

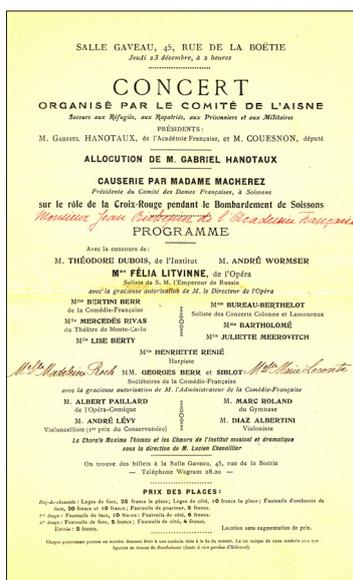


Fig. 9. – Programme du concert organisé à la salle Gaveau par le comité de l'Aisne (23 décembre 1915). Arch. privées. Cl. M. Plouvier.

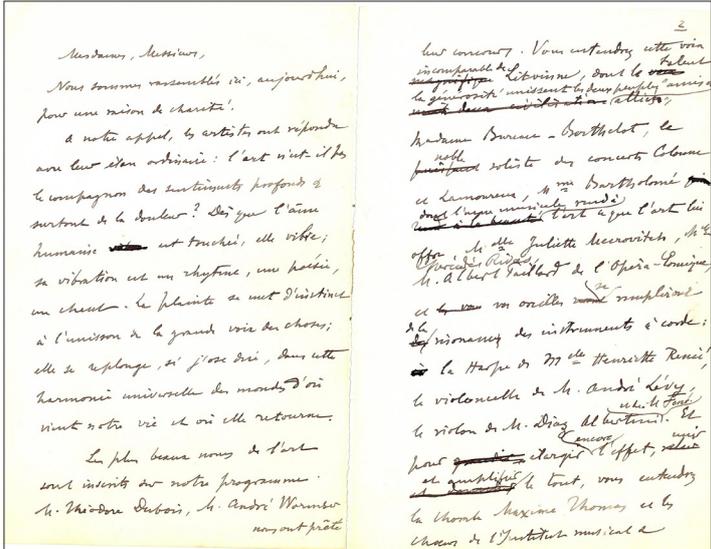


Fig. 10. – Premières pages du discours rédigé par Gabriel Hanotaux à l'occasion du concert organisé à la salle Gaveau par le comité de l'Aisne (23 décembre 1915). Arch. privées. Cl. M. Plouvier.

- en septembre 1915, à Rambouillet, où sa femme se repose, il s'occupe d'établir une maison de réadaptation pour les mutilés et les aveugles agricoles avec le concours du ministère de l'Agriculture : des mutilés y apprendront le métier de berger ;
- avec la Croix-Rouge canadienne, participation à la création d'un hôpital canadien de 500 lits (Saint-Denis/Sceaux ?) ;
- le 20 février 1915, dans la continuité du Comité France-Amérique, mise en train du Comité de secours franco-américain (dont le plus grand bénéficiaire fut la cathédrale de Reims) ;
- création du Comité des Alliés ;
- resserrement des liens entre les réfugiés dans le reste du pays, à Paris, en province : aides pour les retrouver, les réunir, les reconnaître, et les soutenir ;



FIG. 11. – Affiche du comité de l'Aisne et des comités centraux de réfugiés annonçant la création d'un bureau d'accueil à Annemasse (octobre 1914 ?).
Arch. privées. Cl. M. Plouvier.

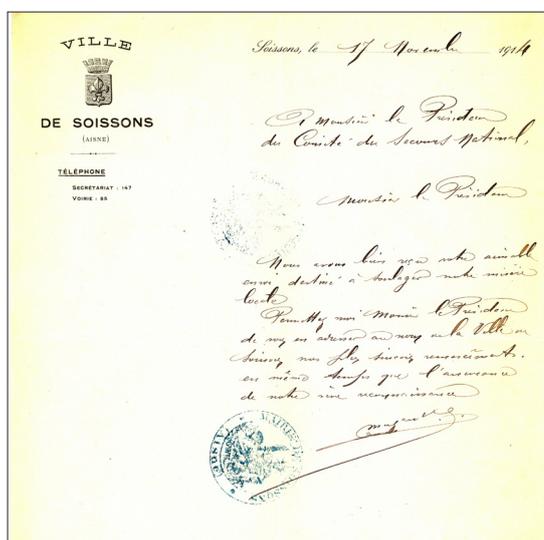


FIG. 12. – Lettre de remerciements du maire de Soissons, Georges Muzart, adressée au président du Comité national (17 novembre 1914).
Arch. privées. Cl. M. Plouvier.

– création avec le concours du ministère de l'Intérieur d'un bureau spécial à Annemasse pour accueillir les prisonniers civils rendus par les Allemands, et pour soulager les ressortissants (fig. 11) ;

– enfin, création à l'initiative de son fils, prisonnier militaire en Allemagne, d'un service régulier d'envois en espèces et en nature aux civils et aux prisonniers militaires.

De façon incessante, de sa création dès octobre 1914 jusqu'en septembre 1920, le Comité s'est efforcé d'apporter son soutien, sous les formes les plus diverses, aux habitants de l'Aisne (fig. 12). Au moment de sa dissolution, Gabriel Hanotaux résume son action en ces termes :

« Le Comité a secouru les séparés, les restés, les réfugiés, les combattants et les prisonniers. Pas un de ceux qui ont frappé à notre porte n'a été laissé sans aide et sans amitié. Nous avons commencé avec mille francs, nous avons dépensé huit millions. Ces sommes, il a fallu les trouver, les renouveler, les coordonner et surtout les dépenser. Et c'était le plus difficile [...]. Le Comité de l'Aisne a représenté à Paris, au long de ses mois interminables, l'âme de l'Aisne dans toutes ses nuances [...]. Il a beaucoup reçu, mais il a tout donné. Il a fait de son mieux, il

a fait du bien. L'Aisne n'a pas à rougir de cette forme de sa propre activité pendant la Grande Guerre, à l'arrière, tandis qu'au front, ses enfants se battaient et que son sol lui-même luttait contre l'ennemi⁶. »

Bibliographie

BAUDELOCQUE Jean-Louis, *Une œuvre de guerre, 1914-1920 : le Comité central des réfugiés de l'Aisne*, Ppréf. de G. Hanotaux G., ; [sl], [sd], [1921 ?].

DETHAN Georges, *Gabriel Hanotaux. Carnets (1907-1925)*, Paris, A. Pedone, 1982.

HANOTAUX Gabriel, « L'action du Secours national dans l'Aisne », n° 3, août-septembre 1915, p. 1-10.

HANOTAUX Gabriel, *L'Aisne pendant la Grande Guerre*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1919.

REMBERT S. et ROELLY A. (dir.), *90 ans après. Archives inédites des communes de l'Aisne dans la Grande Guerre*, Laon, Arch. dép. Aisne, 2008.

Résumé

Gabriel Hanotaux est vice-président du Comité du secours national, fondé le 4 août 1914 sous le patronage du président de la République. Il crée le Comité du secours national de l'Aisne et en prend la présidence. Il voyage dans l'Aisne, dresse un état des urgences : approvisionnement en blé, en charbon, imminence de la campagne betteravière, secours à apporter aux femmes, nécessité de vestiaires, de repas, de relogement, d'allumettes, de sel et de sucre, d'essence pour le transport. Il rend compte au Comité national et au gouvernement à Bordeaux, se met en relation avec la Commission for Relief in Belgium (le CRB), le Comité France-Amérique, les banques américaines (Morgan, etc.), les Canadiens, l'Espagne, pour organiser l'achat, le transport et la distribution. Grâce aux carnets personnels de l'historien (en partie inédits) et à quelques dossiers d'archives, il est possible d'appréhender le réseau international qui a permis cette action au service des plus démunis.

6. S. Rembert et A. Roelly, *90 ans après...*, p. 33 ; J.-L. Baudelocque, *Une œuvre de guerre, 1914-1920...*, p. 162.